



Chambre  
de Métiers  
et de l'  
Artisanat

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Dijon, le 10 septembre 2025

Monsieur le Maire  
Mairie d'Arnay Le Duc  
15 place Bonaventure des Périers  
21230 ARNAY LE DUC

**Objet : projet PLU Arrêté**

**Nos réf :**

Dossier suivi par Anne-Laure MOUGET ☎ 07 78 41 34 64✉ almoouget@artisanat-bfc.fr

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier en date du 25 juillet 2025 concernant le projet de PLU de votre commune.

Suite à l'étude de votre proposition par mes services, je n'émetts aucune observation et suis favorable à votre projet, contribuant au développement économique.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Le Vice-Président de la CMAR-BFC,  
Président de la CND de Côte d'Or

Yves BARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté · égalité · fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Adresse de correspondance : 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 Dijon Cedex - Tél : 03.73.55.20.20

Siège : 65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon - [www.artisanat-bfc.fr](http://www.artisanat-bfc.fr) - [contact@artisanat-bfc.fr](mailto:contact@artisanat-bfc.fr)

Décret n° 2019 - 1196 du 19 novembre 2019 / SIRET - 130 026 073 00028 - APE 9411 Z